

Madame la Ministre, chère Frédérique,

Mesdames et Messieurs les Députés, Sénatrices et Sénateurs, présents et nombreux ce soir,

Merci de nous faire l'honneur de votre présence, révélatrice de la qualité de nos relations et de l'importance que la représentation nationale reconnaît à nos universités.

Monsieur le président de la conférence allemande des recteurs,

Monsieur le commissaire général à l'investissement,

Messieurs les directeurs généraux,

Mesdames et messieurs les recteurs,

Madame l'adjointe à la Maire de Paris,

Madame la directrice des investissements et du développement local de la Caisse des dépôts,

Mesdames et messieurs les responsables des organismes de recherche,

Monsieur le chef de service de l'IGAENR,

Monsieur le conseiller du président de la République,

Mesdames et messieurs les conseillers des ministres,

Madame la directrice générale du CNOUS,

Monsieur le directeur général du CROUS de Paris,

Mesdames et messieurs les présidents et directeurs,

Chers collègues, chers amis,

La soirée à la résidence Concordia est une tradition de notre université d'été. Je tiens à remercier la directrice générale du CNOUS et le directeur général du CROUS de Paris, de l'accueil, toujours parfait, qui nous y est réservé.

C'est un moment important de rencontre entre les présidentes et présidents d'universités, directrices et directeurs d'établissement et leurs principaux partenaires : partenaires privés, parlementaires, organisations représentatives, conférences, organismes de recherche, corps d'inspection, agences et représentants des tutelles au premier rang desquels la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Il s'y ajoute cette année la présence de représentants de conférences d'universités européennes.

Rencontre conviviale, mais aussi occasion de passer des messages, d'affirmer des positions sur des sujets d'actualités particulièrement denses cette année.

Lundi dernier, à l'issue du séminaire gouvernemental, le Premier ministre a cité l'enseignement supérieur parmi les priorités à financer. Au nom de la CPU, je ne peux que m'en réjouir.

En effet, le prélèvement annoncé, au début de l'été, de plus de 300 millions d'euros sur le budget de l'enseignement supérieur, dans un contexte de forte augmentation des effectifs étudiants, nous fait craindre une dégradation des conditions d'accueil et d'encadrement de nos étudiants.

Ces craintes ont été renforcées par l'augmentation du coût de la vie, et l'annonce de la réduction des APL, alors que le logement reste une charge importante pour les étudiants.

Madame la Ministre, nous attendons donc beaucoup du plan étudiant que vous avez annoncé pour la rentrée 2018. Il nous semble nécessaire, et naturel, que nous soyons directement impliqués dans son élaboration, aux côtés des représentants des étudiants.

Alors que 40 000 bacheliers supplémentaires accèdent à l'enseignement supérieur à cette rentrée, il est indispensable d'améliorer la réussite et les conditions d'accueil des étudiants.

Cela passe par un financement accru des établissements, par des aides et des accompagnements directs, mais aussi par une amélioration de l'efficacité du système, en particulier de l'orientation et de la réussite en première année de licence.

Ce plan étudiant est une nécessité, comme l'est aussi l'appui renforcé à la recherche et à l'innovation dont les universités sont des acteurs majeurs en partenariat avec les organismes de recherche et les écoles.

Pour avoir été des nôtres lors de la période pré-électorale, vous connaissez bien, Madame la Ministre, le vademécum des propositions de la CPU et l'état d'esprit qui nous a guidé.

Hormis la récente coupe budgétaire, conjoncturelle, si j'ai bien compris, la plupart des mesures qui sont annoncées ou qui semblent envisagées, sont en adéquation avec nos propositions.

Je fonde donc beaucoup d'espoir dans notre partenariat, nécessairement exigeant.

Nous sommes impatients de connaître les engagements budgétaires de l'Etat pour 2018 et nous espérons qu'ils seront à la hauteur des enjeux du moment. Au-delà des dépenses déjà prévues et que le budget devra nécessairement couvrir, nous attendons un vrai signal d'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Faire réussir nos étudiants, et développer une recherche qui permette de répondre aux défis actuels et à ceux de demain, et qui place ainsi la France au premier rang des Nations innovantes : voilà les voies que nous voulons emprunter, avec votre soutien, grâce aux décisions concertées que vous prendrez, y compris celles qui demandent des engagements budgétaires et des investissements. La priorité affichée du gouvernement à l'enseignement supérieur et la recherche s'en trouvera ainsi concrétisée.

Nous voulons un enseignement supérieur qui ne laisse personne sur le bord du chemin, en lien avec un enseignement secondaire, qui aide chaque lycéen à construire de façon éclairée son parcours.

Rappelons-le : notre pays a un taux de diplomation du supérieur largement plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE. Néanmoins, les parcours individuels des étudiants sont trop souvent marqués par des impasses, par des réorientations.

C'est là que se trouvent nos marges de progrès. Ce chantier est en partie un changement culturel et demande volontarisme, courage et constance. Je suis certain que, ni vous, ni Jean-Michel Blanquer, n'en manquez.

La priorité est à l'orientation des étudiants et à leur accueil en premier cycle.

Faites-nous confiance !

Grâce à plus d'autonomie pédagogique, nous parviendrons à adapter nos cursus à la diversité des étudiants et aux besoins de formation, initiale et continue de notre société.

Je le répète, il ne s'agit pas de mettre en place une sélection unilatérale et brutale.

Il s'agit au contraire de faire en sorte que chacun puisse trouver dans nos établissements, dans leur diversité, les voies de la réussite.

Il faut rompre avec un système hypocrite qui, sous couvert de bras grands ouverts, trompe les étudiants, les conduisant, en trop grand nombre, vers un échec prévisible.

Le plan étudiant que vous annoncez, Madame la Ministre, doit permettre à chaque étudiant de trouver son chemin dans la diversité des voies de formation et de réussite : licences, DUT, classes préparatoires, BTS, voire de nouvelles filières à inventer.

Le chemin de la réforme n'est pas facile, il n'en est pas moins indispensable. La réforme de l'accès au master, qui prend effet année et met fin à la sélection entre le master 1 et le master 2 en est une bonne illustration. Maintenant, tout étudiant entrant en master pourra, s'il réussit ses examens, obtenir le diplôme de fin de cycle. Bien sûr, tout changement de système entraîne des dysfonctionnements et parfois des recours. Il faudra y répondre au mieux et trouver les bons réglages. Dans ce contexte, l'aide financière à la mobilité que vous avez annoncée est la bienvenue.

Plus d'autonomie pédagogique donc, mais aussi plus d'autonomie institutionnelle.

Nous avons déjà affirmé notre assentiment à la logique des regroupements d'établissements, nécessaire à la mise en cohérence territoriale des politiques publiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Toutefois, le cadre législatif actuel est trop rigide. Il ne permet pas la prise en compte des spécificités de chacun et ne respecte pas l'autonomie des établissements.

Il est impératif d'assouplir l'organisation et la gouvernance des regroupements.

Là aussi, vos annonces vont dans la direction que nous souhaitons. Nous attendons donc avec impatience de connaître les termes exacts de la loi d'habilitation et le champ des possibles qu'elle ouvrira.

Le propos est notamment de répondre mieux aux enjeux internationaux.

Il est aussi de donner du même coup aux politiques de sites associant universités, écoles et organismes de recherche, le cadre approprié à leurs ambitions et à celles de leurs territoires.

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence, particulièrement nombreuse, pour cette 6^{ème} université d'été de la CPU.

Je vous souhaite à tous une excellente soirée !